

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 01 juin 2012
COMMUNE DE MONTCLAR SUR GERVANNE

Présidence de M. J.P. ANDEOL, Maire

Présents : Tous les conseillers en exercice, sauf les excusés et les absents

Excusés : Jean BOURGEOIS > pouvoir à Jérôme FLON

Absents : Raphaël GRANON

Secrétaire de séance : Sylvie DERVILLE

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 27 avril 2012

A. DECISIONS MODIFICATIVE

- M14 Dépenses Imprévues
- M49 Immobilisation Mobilier

B. DOCUMENT UNIQUE

Attente des documents du Centre de Gestion afin de poursuivre l'élaboration du DU.

C. SDED – AIRE DE STATIONNEMENT

La demande des deux lampadaires supplémentaires a été acceptée.

L'entreprise AEI n'a pas fini les travaux d'électrification à ce jour.

D. VAUGELAS

L'enfouissement des lignes électriques, téléphoniques et éclairage public du haut du village est terminé, Suite à l'augmentation de la population, une demande sera adressée au SDED pour terminer les travaux d'enfouissement des réseaux au hameau de Vaugelas.

E. LOYERS

Révision des loyers pour l'année 2012 : augmentation de 2.24% suivant la variation de l'Indice de Référence des Loyers – source INSEE.

Le montant de la location des dépendances et annexes est maintenu au montant de 2004.

G. AGENCE DE L'EAU

Déclaration d'intention concernant les études de lutte contre les fuites (à déposer avant le 15 juin 2012)

H. PROTECTION SOCIALE

Le Centre de Gestion propose un contrat de protection sociale complémentaire prévoyance (incapacité, invalidité et décès) aux agents par le biais d'une participation financière de la collectivité.

Les communes intéressées doivent attendre les résultats de la mise en concurrence organisée par le CDG 26 (délibération de mise en concurrence pour la passation de convention de participation pour le risque « prévoyance »).

Lorsque les communes auront toutes les informations, elles décideront de signer ou non la convention de participation.

Le conseil municipal est d'accord pour se joindre à la procédure de mise en concurrence.

I. PARTICIPATION POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PAC)

La Participation pour Raccordement à l'Egout étant supprimée à partir du 1^{er} juillet 2012, le conseil municipal doit prendre une délibération et mettre en place un dispositif adapté à la commune.

Le maire propose la solution suivante : forfait de 2000€ jusqu'à 10 m+ 110€ par mètre supplémentaire.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

J. ACCESSIBILITE VOIRIE

Afin d'obtenir une dérogation en cas d'impossibilité technique, il convient de présenter un dossier avant le 1^{er} janvier 2013. La DDT se propose de faire cette démarche à titre gratuit.

K. INFORMATIONS DIVERSES

1) **Réunion Natura 2000** à Ombèze le 01/06/2012. Les communes de Beaufort sur Gervanne, Suze sur Crest, Gigors et Lozeron, Montclar sur Gervanne et Ombèze étaient présentes.

Actuellement pas encore de contrat précis. Un intérêt financier semble incontournable pour que les agriculteurs valident ce projet.

Comité de pilotage : mise en place de groupes de travail thématiques. Réunion le 20 juin 2012 : forêt + aquatique.

Programme biodiversité des Vallées de la Gervanne : points d'écoute.

Chauves-Souris : le résultat du comptage a été demandé. Prochain comptage prévu le 15 juin 2012.

2) **Installation des containers** par la CCVD.

Montclar : vers le 15 juin 2012

Vaugelas : rencontre sur place pour mise à disposition d'un emplacement chez M. DAVY pour une durée de 10 ans.

3) **Stations d'épuration** contrôlées, en attente du rapport.

Vidange à faire avant l'été.

4) L'entreprise COUTOULIN est retenue pour les travaux annuels (élagage et épareuse).

5) Panneau de « **Voie sans issue** » sur chemin Jannoyer mis en place.

6) Proposition **d'achat de panneaux** pour indiquer l'église dans le village de Montclar.

Fin de séance : 22h

Prochain conseil municipal prévu le vendredi 6 juillet 2012 à 20h